Accusé de réception en préfecture
064-216404830-20260612-2026-06-06-DE
Date de télétransmission : 23/06/2026
Date de réception préfecture : 23/06/2026

REPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT
DES
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

VILLE DE SAINT-JEAN-DE-LUZ

EXTRAIT

Séance du 12 juin 2026 à 18h

Le conseil municipal de la ville de Saint-Jean-de-Luz s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-François Irigoyen.

Conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 31

Présents :

Jean-François Irigoyen, maire
Pello Etcheverry, 1er adjoint
Laurence Ledesma 2ème adjoint
Jean-Daniel Badiola, 3ème adjoint
Nathalie Morice, 4ème adjoint
Eric Soreau, 5ème adjoint
Gaelle Martin, 6ème adjoint
Thomas Ruspil, 7ème adjoint
Pascale Fossecave, 8ème adjoint
Guillaume Boivin, 9ème adjoint

Jérôme Roteta, Charlotte Loubet-Latour, Jean Helou, Delphine de Torregrosa, Serge Peyrelongue, Patrice Irazoqui, Hien Duhart-Gras, Nahia Graciet, Claire Scotcher, Loic Jouenne, Monique Labattut, Philippe Etcheberry, Laura Maisonnave, Mathis Tenneson, Manuel de Lara, Jean-Christophe Perardel, Ainara Sistiaga, Pierre-Laurent Vanderplancke, Mikaela Guiresse-Duperou, Hugo-Luc Maillos, Marie-Hélène Dupuy-Althabegoity, conseillers municipaux en exercice.

N°6- ADMINISTRATION GENERALE

Concession de service public pour l'exploitation et la gestion de la piscine sports-loisirs : avenant n°1

Rapporteur :

M. Badiola, adjoint

Pouvoirs :

- Marie de Merlis, conseillère municipale à M. le Maire
- Mirentxu Largounez conseillère municipale à Manuel de Lara conseiller municipal

Date de la convocation : 5 juin 2026

Conformément au code général des collectivités territoriales, article L 2121-15, Ainara Sistiaga, a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire, fonctions qu'elle a acceptées.

Accusé de réception en préfecture
064-216404830-20260612-2026-06-06-DE
Date de télétransmission : 23/06/2026
Date de réception préfecture : 23/06/2026

N° 6 – ADMINISTRATION GENERALE

Concession de service public pour l'exploitation et la gestion de la piscine sports-loisirs : avenant n°1

M. Badiola, adjoint, expose :

Par délibération du 10 juin 2024, le Conseil municipal a approuvé le choix de retenir comme concessionnaire la société ADL ESPACE RECREA en vue de l'exploitation et de la gestion de la piscine sports-loisirs de Saint-Jean-de-Luz, pour une durée de 7 années à compter du 1er juillet 2024.

Le contrat de concession de service public a été signé le 25 juin 2024 entre les parties.

Un projet d'avenant n°1 est nécessaire pour procéder aux ajustements contractuels suivants :

- Modification de la grille tarifaire pour la partie abonnements et institutionnels,
- Nouvelles modalités de gestion du volet « téléphonie » et « internet »,
- Intégration dans le périmètre du contrat du local adjacent à la piscine pour le développement d'une offre de « restauration ».

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver le projet d'avenant n°1 au contrat de concession de service public pour l'exploitation et la gestion de la piscine sports-loisirs (annexe 3),

- d'autoriser M. le Maire, ou son adjoint délégué, à signer l'avenant ainsi que tout autre document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré,

- vu l'avis favorable de la commission municipale « *Finances, administration générale et ressources humaines* » du 4 juin 2026,

- approuve le projet d'avenant n°1 au contrat de concession de service public pour l'exploitation et la gestion de la piscine sports-loisirs (annexe 3),

- autorise M. le Maire, ou son adjoint délégué, à signer l'avenant ainsi que tout autre document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Adopté à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture
064-216404830-20260612-2026-06-06-DE
Date de télétransmission : 23/06/2026
Date de réception préfecture : 23/06/2026

- pour extrait conforme
- ont signé au registre tous les membres présents

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

Jean-François Irigoyen

Mairie de St Jean de Luz (Pyrénées Atlantiques)